



Resiliation pour non respect des obligations

Par **yeah972**, le **21/05/2010** à **20:11**

Bonjour,rrnrje suis situé au dom tom.rnrj'ai quitté mediaserv (ancien FAI) pour canal connect (nouveau FAI) il y a 1mois de cela et je suis très déçue. Le commercial nous a promis du haut débit 8 méga, des téléchargements super aisé...rnrj'ai un forfait jusqu'à 8 mega illimité pendant 12mois. ma ligne téléphonique ne me permettant d'avoir que 2 mega j'ai donc jusqu'à 2mega => cela je peux comprendre.rnrncependant en remarquant que je ne pouvais faire de streaming, de jeux en ligne, de regarder de video youtube sans attendre plus de 15mins (voir plus) pour que la video charge et en effectuant énormément de test de débit sur le net, j'ai constater que le débit était tres variant et tres bas, exemple hier: reception 95kbps, emission: 471 kps ping: 305rnrnet ça tout les jours pour du 2mega c'est pas possible!rnrnJ'ai deja TRES SOUVENT appeler le service client, au point qu'il receonnaisse ma voix. j'ai eu diverses reponses comme: "c'est normal", ou "on va transmettre les infos a notre ingenieur", et meme eu "je vous conseille de ne pas faire de streaming, jeux en ligne ou autre entre 17h et 23h, ni le week end"rnrnC'EST SCANDALEUXrnrnma question: Puis je résilié mon contrat pour ce motif: non respect par l'opérateur de ses obligations? je serais obliger de payer les frais meme si c'est eux qui n'ont pas su me fournir un service correct?rnrnPS: J'ai envoyer également une lettre de mise en demeure leur indiquant de me fournir un service equivaut a ce que je paye dans les 10jours suivi la lettre. J'ai eu comme reponse telephonique: "on vous enverra un technicien" Que je n'ai jamais vu!!! Les 10jours s'annule aujourd'hui.rnrnmerci de me repondre assez vite.. j'aurais aimé finir avec ce probleme rapidement